

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS .

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 2 Décembre 1873.

NOUVELLES LOCALES.

M. Antoine Bertora, Commissaire de la Principauté à l'Exposition Universelle de Vienne, vient d'être nommé Commandeur de l'Ordre de François-Joseph par S. M. l'Empereur d'Autriche.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois de novembre est de 14,195.

Les environs de la Principauté sont si pittoresques, que nous nous sommes demandé bien des fois comment il se faisait qu'un industriel n'avait pas encore organisé un établissement où les étrangers pussent trouver des moyens de transport pour les excursions dans la montagne. Les voitures ne manquent certes pas, mais les voitures ne peuvent pas aller partout; et c'est précisément sur les points où il leur est impossible de se rendre qu'on rencontre les coups d'oeils les plus admirables.

Sur le chemin du Cap d'Aglio, en longeant la mer, et sur celui qui conduit, en contre-haut, à la pointe nommée le *Signal*, l'oeil ne peut se lasser d'admirer les tableaux magiques qui se déroulent devant lui.

Or ces chemins qui se transforment même parfois en sentiers très-étroits et caillouteux, impraticables pour beaucoup d'hommes, sont absolument interdits aux dames. A l'aide de mulets ou d'ânes, chacun pourrait au contraire les parcourir, et y jouir de ces spectacles grandioses qu'une nature pittoresque et sauvage y offre sans cesse.

Ce pays-ci ne peut être d'ailleurs bien étudié et apprécié qu'à travers ses montagnes et ses ravins. Ce serait donc, croyons-nous, faire à la fois une bonne spéculation, et être utile et agréable à nos hôtes, que de créer l'établissement dont nous parlons, et dont on trouve des spécimens à Nice et à Menton.

La société des Trompes de Chasse dirigée par M. Frontier de Labarre, a commencé à se faire entendre depuis quelques jours dans les jardins et dans la salle des concerts de Monte Carlo. Nous avons déjà pu apprécier, l'an dernier, le talent avec lequel ces cornistes exécutent les fanfares de chasse et particulièrement un quadrille composé pour leurs instruments.

Ils joueront pendant plusieurs jours consécutifs.

Nous jouissons, depuis quelque temps, de véritables journées de printemps. Tandis qu'on se plaint, dans le nord, de froids précoces et vifs, de tourmentes de neige, le soleil nous inonde ici de ses chauds rayons.

Nos promenades étaient parcourues avant-hier dimanche, par un grand nombre d'étrangers. Les jours vont bientôt arriver où chaque train entre Nice et la Principauté est littéralement plein de voyageurs.

De même que nos promenades et nos boulevards dans la journée, le Casino présentait avant-hier dans la soirée, un aspect des plus animés. La salle des concerts, notamment, était encombrée d'auditeurs.

MM. Oudshoorn et Delpech et l'orchestre lui-même, ont recueilli de nombreux bravos.

Les travaux de rectification de la route de Monaco à Menton, sont poussés avec activité. Le viaduc sur le torrent de la Rousse, dont nous avons déjà parlé, et qui est l'oeuvre d'art la plus importante du nouveau tracé, sera achevé dans un laps de temps assez rapproché.

La tranchée de notre gare sur laquelle les pluies de l'hiver dernier avaient produit des éboulements partiels, dans la partie située au-dessous de la propriété Biovés, va recevoir un revêtement en maçonnerie qui, tout en la consolidant, lui donnera un aspect plus agréable à l'oeil.

Les matériaux nécessaires à ce travail ont été apportés; il sera entrepris sous peu.

Le projet conçu par la Société industrielle et Artistique de Monaco, de créer dans la Principauté une fabrique de poteries artistiques, l'a poussé à faire opérer des fouilles afin de rechercher s'il n'existerait pas, à proximité, des terres employées dans cette industrie. Des puits ont été creusés dans l'ancienne propriété Sigaldi et ont amené la découverte de matières premières excellentes.

Il existe, en effet, dans cette partie de la Principauté, de la terre à potier de premier choix.

Le magasin de curiosités artistiques situé derrière le grand café de Paris, à Monte Carlo, a rou-

vert ses portes au public. Les amateurs d'oeuvres d'art ne cessent de visiter ce musée où se trouvent groupés, à côté des produits de l'Europe civilisée, ceux des peuples de l'Extrême Orient.

La Chine, le Japon, l'Inde, y sont représentés par leurs laques, leurs porcelaines, leurs ivoires, etc. et l'Europe par tout ce qu'elle livre au commerce de remarquable.

Les prix destinés au prochain concours de tir, sont également exposés dans ce petit musée, qui reçoit chaque jour, ainsi que nous le disons plus haut, de nombreuses visites.

Il circule en ce moment dans le public une quantité énorme de pièces fausses de cinq francs, toutes si parfaitement imitées, qu'il est très-facile des'y laisser prendre.

Ces pièces, dans la composition des quelles il entre un amalgame d'argent, de cuivre et d'étain, ont toutes les apparences de la pièce de cinq francs en argent; elles rendent même, lorsqu'on les laisse tomber ou qu'on les frappe contre un autre objet, le son argentin qui caractérise ces dernières pièces; elles sont à l'effigie de l'empereur Napoléon III et portent le millésime de 1870.

Ce qui peut aider à les reconnaître, c'est qu'au toucher elles sont douces et glissantes comme le sont les pièces en plomb, et elles laissent en outre au doigt une assez forte odeur de plomb. Comme poids, elles sont inférieures aux pièces de cinq francs en argent; le ruban est un peu moins net que dans ces dernières; les mots: «Dieu protège la France», placés sur la tranche, sont légèrement empâtés, et les astérisques qui séparent chaque mot, sont à peu de choses près méconnaissables.

Les pièces fausses de deux francs, qui circulent également en très-grand nombre doivent sortir de la même fabrique; on y retrouve, en effet, les mêmes défauts que dans les pièces de cinq francs, et le métal qui les compose est identiquement le même.

Jusqu'à ce jour Monaco avait été, sous le rapport du laitage, tributaire de la Turbie; la presque totalité du lait qu'on y consommait provenait de ce village.

Aujourd'hui une laiterie assez importante a été créée à la Condamine, sur le chemin de l'avenue du Tombeau, derrière le talus du chemin de fer. Les amateurs de cette boisson et les malades pourront donc trouver à s'y approvisionner à toute heure du jour. Ils ne seront plus contraints, comme par le passé, ou de faire leur provision de lait le matin, ou de s'en priver dans le cas contraire.

On lit dans le journal *Les Echos de Cannes* :

Mardi a eu lieu, à la chapelle du château Saint-Georges, la cérémonie du mariage de S. A. R. M^{re} le comte de Bardi et de S. A. R. la princesse Marie-Immaculée-Louise de Bourbon.

Commencée à 9 heures du matin, la cérémonie s'est terminée à 10 heures.

M^{re} l'évêque de Fréjus, arrivé dès la veille à Cannes, devait donner la bénédiction nuptiale aux deux époux.

Le château de Grandval ne possédant pas de chapelle on avait transformé pour cette circonstance une des pièces du château en chapelle nuptiale.

Cette chapelle était ainsi décorée: les murs étaient tendus en velours grenat à crêpines d'or. Au fond l'autel, également recouvert de velours grenat; et, de chaque côté de l'autel, deux prie-Dieu de même étoffe, réservés l'un pour M^{re} de Fréjus, l'autre pour M^{re} Schevaller, aumônier ordinaire de S. A. R. M^{re} le comte de Caserte, frère de la future.

La pièce, spécialement réservée pour la chapelle, communiquait avec un grand salon. En avant de cette pièce, faisant face à l'autel, deux prie-Dieu, recouverts en velours rouge, étaient occupés par les deux futurs, et, de chaque côté, des fauteuils pour les témoins.

Immédiatement après, venait une série de bancs, tous recouverts en velours grenat, occupés par toute l'auguste assistance.

A neuf heures précises, en présence de M. Aimé Roustan, adjoint à la mairie de Cannes, faisant fonctions d'officier de l'état civil en l'absence de M. Méro, maire, empêché pour cause de maladie, il a été procédé à la célébration du mariage civil, suivant les formes requises par la loi française. Les augustes fiancés se sont rendus ensuite dans la chapelle et se sont agenouillés à leur prie-Dieu.

La cérémonie religieuse a aussitôt commencé.

M^{re} l'évêque de Fréjus a adressé à Leurs Altesses Royales des paroles éloquentes, puis, se tournant vers M^{re} le comte de Bardi, le vénérable prélat s'est ainsi exprimé:

« Monseigneur Henri-Charles-Louis de Bourbon, comte de Bardi, voulez-vous prendre M^{re} Marie-Immaculée de Bourbon, princesse royale des Deux-Siciles, ici présente, pour votre légitime épouse, selon le rit de la sainte Eglise romaine? »

S'adressant ensuite à la princesse :

« Et vous, Madame Marie-Immaculée-Louise de Bourbon, voulez-vous prendre S. A. R. M^{re} Henri-Charles-Louis de Bourbon, comte de Bardi ici présent, pour votre légitime époux, suivant le rit de la sainte Eglise romaine? »

Leurs Altesses ont répondu en français, et Sa Grandeur leur a donné la bénédiction nuptiale, à la suite de laquelle la messe pontificale a été célébrée. M^{re} Jordany était assisté de M. Barnoion, vicaire général de Fréjus, et de M. le Chanoine Barbes, curé de Cannes. Parmi les membres du clergé, nous avons remarqué M^{re} Schevaller, camérier de Sa Sainteté et aumônier du comte de Caserte.

Les témoins de Leurs Altesses Royales étaient, pour M^{re} le comte de Bardi, LL. EE. M. le comte Edouard d'Alf'asta et M. le comte Camille Lileri Dalverme; pour la princesse Immaculée, LL. EE. le prince de Sciara Natorbatolo, chevalier de l'ordre de Saint-Sauveur, gentilhomme de la chambre de Sa Majesté Sicilienne, et M. le duc de San-Martino, comte de Montalbo, gentilhomme de la chambre et ancien ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Naples. Ces personnages se trouvaient placés dans un banc, à droite et à gauche de Leurs Altesses.

Derrière les époux se tenaient les princes et les princesses de la famille de Bourbon, et dans l'ordre suivant: S. A. R. M^{re} le duc Charles II de Parme, aïeul paternel du jeune duc Robert; en second lieu, S. A. R. M^{re} Robert I^{er}, duc de Parme, S. A. R. M^{re} la duchesse Marie-Pie de Parme, née princesse des Deux-Siciles; S. A. R. le prince Alphonse des Deux-Siciles, comte de Caserte; S. A. R. M^{re} la princesse Antoinette, com-

tesse de Caserte; S. A. R. le prince Pascal des Deux-Siciles, comte de Bari; S. A. R. M^{re} la duchesse de Madrid, sœur de M^{re} le duc de Parme et épouse de Don Carlos d'Espagne, etc., etc. Les autres invités étaient tous des personnages de l'ancienne cour du roi de Naples et du duc de Parme.

La nouvelle comtesse de Bardi, à peine âgée de dix-neuf ans, portait une ravissante toilette blanche, avec un diadème de simples fleurs d'oranger; devant elle était porté un magnifique bouquet, également de fleurs d'oranger entremêlées de camélias blancs. M^{re} la duchesse de Parme, sa sœur, avait une délicate toilette rose pâle, avec des bouillonnés de même couleur. Son Altesse avait une coiffure à diadème semée d'étoiles en brillants d'un éclat remarquable. M^{re} la comtesse de Caserte était en robe mauve clair. La toilette de M^{re} la duchesse de Madrid était d'un bleu tendre. Son Altesse portait au cou une rivière de diamants d'une grande richesse. Quant aux princes, ils étaient en habit noir, portant le grand-cordon de leurs ordres en sautoir sur le gilet, avec plaques diamantées.

A la suite de la cérémonie nuptiale, les deux jeunes époux se sont rendus dans le grand salon du château, où les invités ont été admis à leur présenter leurs hommages.

Il n'y eut, le matin, qu'une simple collation, à laquelle prirent part M^{re} de Fréjus, M^{re} Schevaller, M. le vicaire général et M. le curé doyen de Cannes.

Le soir, à 6 heures, grand dîner de gala, donné au château; vingt-huit personnes seulement se trouvèrent réunies à la table des princes.

Le menu, surmonté de la couronne royale, était ainsi composé:

Potages

Potage bisque d'écrevisses.
Consommé Duchesse.

Relevés

Saumon sauce à la genevoise.
Jambon. — Macédoine de légumes.

Entrées

Cailles à la bohémienne.
Filets de chevreuil. — Purée de gibier.
Suprême de volaille aux truffes.
Aspics à la financière.
Punch à la romaine.

Rôts

Dindonneaux truffés.
Bartavelles.

Entremets

Cardons à la moëlle.
Haricots verts à l'anglaise.
Gelées à la maltaise.
Plombières à l'ananas.

Ajoutons, pour finir, que le dessert a été préparé par les maisons Joseph Nègre et Rumpelmayer, qui se sont montrées à la hauteur de leur juste réputation.

A huit heures du soir, l'Orphéon de Cannes, sous la direction de M. Cruvès, est allé donner aux deux époux une sérénade.

F. JACOB.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Villefranche. — Mercredi dernier, MM. les officiers du *Wabash* ont donné une matinée dansante à laquelle assistait un grand nombre d'étrangers. Commencée à une heure de l'après-midi, la fête s'est terminée à quatre heures et demie. Beaucoup d'entrain, énormément de gaieté, de très jolies femmes et de magnifiques toilettes.

On avait dressé sur le *Wabash*, décoré de trophées d'armes en faisceaux, de fleurs et de drapeaux, un splendide buffet très varié, auquel les invités ont fait le plus grand honneur.

Le *Wabash* a quitté dimanche notre rade, se rendant à Cuba.

Il est remplacé par la frégate *Shenandoah*, qui ne fera probablement qu'y séjourner pendant quelques jours, la flotte toute entière étant rappelée en Amérique.

Nice. — La saison s'affirme, disent les *Echos de Nice*, il suffit pour s'en convaincre d'examiner les listes que nous publions; les noms les plus aristocratiques s'y succèdent.

Encore quelques semaines et jamais nous n'aurons vu à Nice autant de monde, et autant d'aussi beau monde, que nous en verrons cette année.

Cannes. — L'avisole *Duim* est actuellement en rade à Cannes. Le personnel de cet avisole est chargé de la surveillance des câbles maritimes de la Méditerranée, et sa présence à Cannes est motivée par la rupture du câble qui relie Cannes à l'île Sainte-Marguerite.

Toulon. — La journée du 26 a débuté par une alerte indescriptible.

A 7 heures du matin, le vaste établissement du Lazaret était en flammes, et le fond de la rade disparaissait sous d'épais nuages de fumée.

En moins d'un quart-d'heure, les pompes de l'Arsenal et de l'escadre, enlevées par des chaloupes à vapeur, partent à toute vitesse, et un remorqueur du port emportait 300 hommes armés de pelles et de pioches. Tous ces secours étaient inutiles.

Le Lazaret était en feu: mais c'était un feu de paille!

L'Administration Sanitaire, pensant qu'on ne saurait trop prendre de précautions avait ordonné de brûler une centaine de quintaux de paille qui avaient servi de literie aux émigrants italiens, partis depuis deux jours pour La Plata, sur le paquebot à vapeur la *Savoie*.

Marseille. — M. le général Archinard vient de faire une perte cruelle. M^{re} Archinard est morte avant hier soir après une longue et douloureuse maladie. Excellente épouse aussi intrépide que dévouée, elle suivit son mari sur tous les champs de bataille. Dans la guerre de 1870-71, on la vit près de Metz, à la suite des ambulances, aller ramasser sous le feu des canons prussiens de malheureux blessés. Tant d'héroïsme lui valut la médaille de sauvetage en or.

— M. de Bismark, neveu du chancelier allemand, et M. Goldschmid, ingénieur de l'usine Krup, sont passés à Marseille, se rendant à Cannes.

— Des expériences de l'acide extincteur, procédé chimique pour combattre efficacement les violents incendies, dit le *Petit Marseillais*, ont eu lieu ces jours derniers ici.

Dans une baraque, construite en vieux bois de sapin, on avait élevé un bûcher de 30 mètres cubes environ composé de bois sec, copeaux, fagots, etc.

Au moment de l'expérience, on arrosa ce bûcher de 180 kilog. de goudron et de 150 litres de pétrole environ.

Lorsque le feu fut mis, il prit en quelques secondes des développements énormes et la baraque fut bientôt embrasée. A ce moment l'ordre d'éteindre fut donné. En quelques minutes, les pompiers étaient maîtres du feu.

Le deuxième essai consistait à rallumer le feu après avoir pu apprécier que les parties du foyer arrosées par l'acide extincteur ne se rallumaient plus spontanément comme il arrive lorsque des incendies de matières grasses sont combattus par les moyens ordinaires. On projeta de nouveau quelques seaux de pétrole pour raviver le foyer et lorsque le feu eut repris une certaine activité il fut éteint comme la première fois en quelques instants.

Ces expériences ont parfaitement réussi, et l'inventeur a reçu les félicitations des autorités du département et de notre ville qui y assistaient, ainsi que des industriels et ingénieurs présents à ces essais.

COURRIER DE PARIS

On parle beaucoup, depuis quelque temps, des fêtes qui seront données cet hiver à la préfecture de la Seine; on parle de dîners et de soirées montés avec un luxe princier. Tout ce que j'ai pu apprendre relativement à ce fait, c'est qu'on se propose de donner tous les quinze jours, à partir du mois de janvier, des concerts au Petit Luxembourg. L'élite des artistes parisiens y prendra part, et, quant aux invités, ils seront choisis avec un soin minutieux.

Ce qui prouve que le préfet est disposé à donner les fêtes dont je vous parle, c'est que les services qui occupaient les grands salons du Petit Luxembourg, ont reçu ordre de les évacuer. La place est donc toute préparée.

Je vous avais dit que la troupe de l'Opéra irait jouer à l'Odéon; on a changé d'idée. L'Académie de musique sera transférée aux Italiens. C'est aujourd'hui une affaire décidée. On espère pouvoir commencer les représentations à la salle Ventadour, dans les premiers jours de décembre. Les opéras français alterneront avec les opéras italiens.

Le temps se fait tous les jours plus mauvais; il pleut et il gèle. Les hôtels bourgeois se remplissent et on commence à s'apercevoir que le mouvement d'hiver a recommencé.

Un riche mariage a été célébré cette semaine à l'église St-Clotilde et à l'église russe. M. de Gontaut-Biron, fils de notre ambassadeur, a épousé la princesse russe Troubetzkoi. Toute la haute société de Paris assistait à la cérémonie.

Les votes de la Chambre française ont quelque peu détourné les regards du public du procès Bazaine, depuis quelque temps, mais ce procès n'en suit pas moins son cours normal.

L'*Avenir militaire* annonçait ces jours-ci que les débats ne seraient terminés qu'en décembre, entre le 15 et le 20. Le réquisitoire du commissaire du gouvernement ne comprendra pas moins de 500 pages. Le général de Colomb est chargé de répondre au défenseur.

Je vous ai parlé, dans mon dernier courrier, des candidats à l'Académie; il paraît aujourd'hui certain que ce sont MM. de Beauchesne, Mézières et Taine qui ont le plus de chance. On hésite à croire pourtant, dans un certain monde, à l'élection de M. Taine, à cause de ses aspirations positivistes. L'entrée de M. Littré a prouvé cependant que l'Académie tendait à s'écarter de sa façon d'agir antérieure.

Nos jardins des Tuileries, du Luxembourg, du Louvre, du Palais-Royal, sont dépouillés de leurs plantes d'été et d'automne. Adieu fuccias, géraniums, dahlias, etc., le froid les a fait rentrer dans les serres. C'est que comme je vous l'ai dit plus haut, il a gelé assez fortement ces jours derniers.

VARIÉTÉS.

A propos de la Jeanne d'Arc

DE MM. BARBIER ET GOUNOD.

Le drame lyrique de M. Barbier: *Jeanne-d'Arc*, vient d'obtenir une véritable ovation au théâtre de la Gaieté, à Paris. On remarque dans la nouvelle œuvre un grand bonheur d'expression, une entente profonde de l'époque et des personnages représentés, enfin, une habileté de mise en scène qui ne se dément pas un seul instant. La partie musicale a été traitée par Gounod avec cette finesse d'intuition, cette maîtrise qui caractérisent le génie de l'auteur de *Faust*. Ces qualités principales, mises en relief par une irréprochable interprétation, ont valu au drame le succès le plus mérité. M^{lle} Lia Félix, créatrice du principal rôle, s'est montrée à la hauteur de la lourde tâche qu'elle avait à remplir. Au dernier acte surtout, elle a été admirable, « elle a des cris à enlever l'âme, écrit à ce propos l'un des critiques les plus autorisés de la presse, des accents qui font battre aux champs les applaudissements comme si le drapeau sanglant de la France passait sur la scène. »

L'auteur du drame n'a pas exhumé le passé, il l'a ressuscité. Il fait revivre devant nous, il peint à notre

esprit dans un style plein de noblesse et d'harmonie, cette légende de *Jeanne-d'Arc*, simple et grande comme une page de la Bible. Un souffle ardent de patriotisme anime ses vers et réagit puissamment sur une foule électrisée. Entre les sombres années qui signalèrent pour la France la première moitié du quinzième siècle et une époque récente encore, bien des spectateurs ont pu faire de terribles rapprochements. Et combien de souvenirs s'éveillaient ainsi! Combien de blessures à peine fermées se sont ravivées au tableau des désastres de la France du moyen-âge!

Alors tout semblait fini pour le pays de Clovis et de Charlemagne. Les anglais s'en étaient rendus maîtres, et ce que la force n'avait pu leur donner, la trahison le leur avait livré. Ils possédaient presque toutes les contrées au nord de la Loire, la Guienne au sud de ce fleuve, et leur domination gagnait constamment du terrain: Ils avaient fait proclamer à St-Denis, comme roi de France et d'Angleterre, un enfant de dix mois, Henri VI, petit-fils, par sa mère, de Charles VI. Le duc de Bedford et le duc de Gloucester avaient la régence des deux royaumes et comptaient parmi leurs partisans, la reine Isabeau de Bavière, le premier prince du sang: Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, le Parlement et l'Université. D'autre part, dans le Berry, une poignée de chevaliers restés fidèles au Souverain légitime avaient levé la bannière royale au cri de: vive Charles VII.

La partie ne paraissait pas égale entre les deux prétendants, car Charles VII se trouvait dépouillé de ses plus riches provinces, mais il était le prince français, il avait donc sur son compétiteur étranger un immense avantage. S'il s'était mis à la tête d'une armée, il aurait bientôt fait trembler les envahisseurs; mais il n'était pas taillé pour un pareil rôle. Caractère indolent et sans énergie, il préférerait passer sa vie au milieu des flatteurs. Il ne songeait qu'à se plonger dans les délices du château de Mehun, son séjour favori, tandis que les seigneuries et les fiefs conquis par ses ancêtres subissaient indignés le joug du léopard d'Angleterre. Et cependant sur tous les points où il était possible d'organiser la résistance, des faits d'armes glorieux venaient prouver que le peuple vaincu n'attendait qu'une occasion pour relever le front. Malheureusement, ces efforts manquaient d'unité et restaient stériles. On avait des milliers de soldats et pas un seul chef. Les anglais assiégeaient Orléans, la dernière ville qui put protéger efficacement la cause de Charles VII. Quand donc viendrait la délivrance!

Cette délivrance dont les plus vaillants capitaines du roi de Bourges désespéraient presque, une humble jeune fille l'entreprit et la réalisa.

On connaît l'enfance pure et chaste, les visions merveilleuses de Jeanne-d'Arc, les apparitions célestes qui lui commandaient d'aller délivrer le roi et de lui rendre son royaume.

« Messire, répondit-elle à l'archange St-Michel, je ne suis qu'une pauvre fille et ne saurais conduire des hommes d'armes. »

Pendant quatre années elle entendit ses voix. Pendant quatre années elle vécut le cœur navré des malheurs de son pays, ayant toujours sous les yeux les images de la guerre. L'âme tout entière de la France vibrait en elle. Souvent dans sa jeunesse, elle voyait passer des soldats blessés.

« Jamais, dit-elle plus tard, je n'ai vu sang de Français que les cheveux ne me levassent sur la tête. »

Elle résolut de faire ce que ses voix lui ordonnaient. Il lui fallut user d'un subterfuge pour quitter sa maison paternelle, car son père avait déclaré qu'il aimerait mieux la noyer que de la voir partir avec des gens de guerre. Par l'entremise d'un de ses oncles, André Laxart, elle fit demander au Sire de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, les moyens de se rendre auprès de Charles VII. Baudricourt reçut fort mal le message et le renvoya même avec des paroles grossières. Jeanne ne se rebuta pas. Les gens du peuple avaient foi dans sa mission et lui faisaient partout un accueil enthousiaste. Elle triompha de tous les obstacles et arriva le 24 février 1429 à Chinon où se trouvait le roi. Là, d'autres difficultés l'attendaient. Elle eut à subir les railleries des courtisans du descendant de Saint-Louis, les questions captieuses de juges peu disposés à croire à une intervention providentielle dans les affaires de ce bas monde.

« Jeanne, lui disait-on, tu dis que Dieu veut délivrer le peuple de France. Si telle est sa volonté,

il n'a pas besoin de gens d'armes.

« Ah! mon Dieu, répondit-elle, les gens d'armes batailleront et Dieu leur donnera la victoire. »

Le docteur Seguin lui demanda: « croyez-vous en Dieu? »

« Mieux que vous, » lui répliqua Jeanne, et son interlocuteur blessé de cette réponse, lui disant que Dieu défendait de la croire, si elle n'avait pas quelque signe prouvant le vouloir divin, l'héroïque enfant riposta: « Eh mon Dieu, je ne suis pas venue ici pour faire signes; menez-moi à Orléans, et je vous montrerai les signes pourquoi je suis envoyée. Qu'on me donne si peu de gens qu'on voudra, j'irai à Orléans. »

On lui accorda quelques troupes avec lesquelles passant devant les lignes anglaises elle se jeta dans la ville assiégée. Femmes, enfants, vieillards se pressaient autour d'elle, s'efforçant de toucher ses habits de guerrière, et versant des larmes de joie. C'était comme une aurore de liberté qui se levait pour eux.

Orléans et les contrées voisines furent délivrées; Charles VII, sacré à Reims, ayant près de lui sa libératrice, put se dire le roi de France.

Après la cérémonie Jeanne se jetant à ses pieds, lui dit:

« Gentil roi, maintenant est exécuté le plaisir de Dieu, qui voulait que vous vinssiez à Reims recevoir votre digne sacre, en montrant que vous êtes vrai roi et celui auquel le royaume doit appartenir. »

Elle pleurait et tous ceux qui étaient présents pleuraient avec elle. Sa mission était accomplie. Elle eut souhaité alors retourner chez ses parents, mais les instances du roi la retinrent. Il restait beaucoup à faire encore. Jeanne demanda à marcher sur Paris.

Les conseillers de Charles VII ne surent pas comprendre que la hardiesse est souvent une garantie de succès et qu'il fallait profiter de la stupeur où les Anglais avaient été plongés par leurs défaites successives. On perdit du temps à s'emparer de villes dont la possession n'offrait qu'une importance secondaire et quand on arriva devant Paris, il ne fallait plus songer à s'en rendre maîtres par un coup de main.

Le roi Charles, découragé, revint à Bourges, Jeanne dut l'y suivre; toutefois elle obtint bientôt licence de recommencer la guerre et partir pour le nord.

Les Anglais avaient mis le siège devant Compiègne. Jeanne vint ranimer de sa présence le courage des défenseurs de cette ville, mais son étoile paraissait l'abandonner. Dans une sortie elle fut faite prisonnière et livrée à ses ennemis qui payèrent dix mille francs à Jean de Luxembourg la vengeance qu'ils s'étaient juré de tirer de celle qu'ils considéraient comme une sorcière.

Alors commença cette inique procédure dont le but tendait à établir le caractère diabolique des actions glorieuses de la pauvre bergère de Domrémy. Celle-ci était condamnée d'avance, mais il fallait prouver au moins en apparence l'accusation de sorcellerie portée contre elle et, par ses réponses franches et dignes, elle déjouait les calculs odieux de ses interrogateurs.

A la suite d'incidents qu'il serait trop long d'énumérer, Jeanne fut déclarée hérétique, relapse et brûlée vive le même jour sur la place du vieux marché à Rouen. Elle avait vingt-deux ans.

Tel fut l'affreux dénouement qui termina cette noble carrière. Telle fut la Jeanne d'Arc que l'histoire nous dépeint, celle que nous retrouvons dans le drame émouvant représenté au théâtre de la Gaieté. Constatons une fois de plus l'immense succès de cette pièce: c'est une belle œuvre, mieux encore, c'est une bonne œuvre. Les sentiments qu'elle fait naître sont des plus élevés et consolent des Voltaire écrivant *la Pucelle*. Ils font aussi planer la pensée en des régions sereines où cette hideuse chose que l'argot moderne appelle « la blague » ne saurait parvenir.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 24 au 30 Novembre 1873.

| | |
|--|--|
| GOLFE JUAN. b. <i>Volonté de Dieu</i> , français, c. Davin, sable. | |
| ID. | b. <i>Deux Innocents</i> , id. c. Musso, id. |
| ID. | b. <i>l'Indus</i> , id. c. Jovenceau, id. |
| ID. | b. <i>St-Ange</i> , id. c. Fornero, id. |
| ID. | b. <i>Deux Innocents</i> , id. c. Musso, id. |
| ID. | b. <i>l'Alexandre</i> , id. c. Robini, id. |

GOLFE JUAN. b. *la Pauline*, français, c. Gabriel, sable.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *St-Auge*, id. c. Fornero, id.
 GOLFE EZA. b. *Cœur sincère*, id. c. Saissy, bois à brûl.
 Départs du 24 au 30 Novembre 1873.

NICE. b. *Blanche*, italien, c. Mantero, fruits.
 GOLFE JUAN. b. *Deux Innocents*, français, c. Musso, s.l.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *L'Indus*, id. c. Jovenceau, id.
 ID. b. *St-Auge*, id. c. Fornero, id.
 FINALE. b. *Trois frères*, italien, c. Ginochio, id.
 MENTON. b. *Cœur sincère*, français, c. Saissy, id.
 GOLFE JUAN. b. *Deux Innocents*, id. c. Musso, id.
 ID. b. *la Pauline*, id. c. Gabriel, id.
 ID. b. *Alexandre*, id. c. Robini, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.

Sommaire du dernier numéro de la *Chasse Illustrée* :

Pérégrinations d'un chasseur. — La vénérie au XIX^e siècle. (suite) — La migration des oiseaux. — Le cheval de chasse. — Un marchand d'oiseaux et de bêtes à New-York. — Memento mensuel du chasseur. — Les claires de la forêt des Beni Salah. — Bibliographie. — Acclimatation et zoologie. — Sport. — Echos.

Librairie CHARLES DOUNIOL, et C^o, éditeurs
 Paris, rue du Tournon, 26, Paris

VIENT DE PARAITRE :

LES

TRADITIONS NATIONALES

Par ANDRÉ BARBE

Magnifique volume grand in-8^o sur papier de Hollande.

Prix : 6 Francs.

En vente à l'imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

par HENRI MÉTIVIER.

Deux volumes grand in-8^o — Prix : 5 francs.

RESTAURANT DE LA PENSION SUISSE

tenu par G. VOIRON, à Monte Carlo

TABLE D'HOTE à 6 h. — 4 Fr. (vin compris).
 Salon, Piano, Cabinets particuliers.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE ET HAUTE ITALIE. — SERVICE D'HIVER.

| DE VINTIMILLE A MONACO & A CANNES. | | | | | | | DE CANNES A MONACO & A VINTIMILLE. | | | | | | |
|------------------------------------|---------|-------|--------|-------|-------|-------|------------------------------------|--------|-------|--------|-------|---------|-------|
| STATIONS | DÉPART | | | | | | STATIONS | DÉPART | | | | | |
| | Express | Mixte | Direct | Mixte | Mixte | Mixte | | Mixte | Mixte | Direct | Mixte | Express | Mixte |
| VINTIMILLE .. | 7 » | 10 35 | 12 15 | » » | 7 05 | 10 20 | CANNES | 7 05 | 11 29 | 1 40 | 3 04 | 5 38 | 7 59 |
| MENTON | 7 25 | 11 » | 12 40 | 3 50 | 7 30 | 10 44 | NICE (Départ.) | 8 04 | 12 26 | 2 31 | 4 02 | 6 46 | 9 07 |
| MONTE CARLO. | 7 48 | 11 20 | 12 58 | 4 10 | 7 54 | 11 06 | (Arrivée) | 8 16 | 12 44 | 2 45 | 4 37 | 6 50 | 9 15 |
| MONACO | 8 » | 11 27 | 1 04 | 4 19 | 8 02 | 11 14 | VILLEFRANCHE. | 8 30 | 1 01 | 2 56 | 4 51 | 7 01 | 9 27 |
| BEAULIEU . . . | 8 21 | 11 48 | » » | 4 40 | 8 23 | » » | BEAULIEU . . . | 8 37 | 1 08 | » » | 4 58 | » » | 9 34 |
| VILLEFRANCHE | 8 29 | 12 02 | 1 31 | 4 49 | 8 32 | 11 38 | MONACO | 9 03 | 1 33 | 3 22 | 5 25 | 7 26 | 9 57 |
| NICE (Arrivée) | 8 42 | 12 15 | 1 44 | 5 02 | 8 45 | 11 51 | MONTE CARLO. | 9 08 | 1 40 | 3 28 | 5 31 | 7 32 | 10 03 |
| (Départ.) | 9 » | 12 35 | 2 07 | 5 19 | 9 05 | » » | MENTON | 9 33 | 2 15 | 3 49 | 5 56 | 7 51 | 10 22 |
| CANNES | 9 45 | 1 32 | 3 02 | 6 16 | 10 02 | » » | VINTIMILLE . . | 9 53 | 2 35 | 4 09 | 6 16 | » » | » » |
| | Matin | soir | soir | soir | soir | soir | | Matin | soir | soir | soir | soir | soir |

HOTEL BEAU-RIVAGE

Boulevard Monte Carlo (à égale distance des gares de MONACO et de MONTE CARLO)

Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site pittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche : à deux minutes du CASINO de Monte Carlo. TABLE D'HOTE à 6 heures. — DINERS à PART.

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjointre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris, à des prix modérés.

Fabrique de Boissons Gazeuses

A. STREICHER.

Rue des Briques, à Monaco.

M^{ME} ASÉ INSTITUTRICE. — Leçons d'italien et de Français. — English spoken.

Maison Crovetto, aux Moulins, Monaco.

AGENCE DE LOCATION

FÉLIX GINDRE

Expéditionnaire, au Port, à Monaco

Villas — Appartements meublés ou non meublés
 Ventes et achats d'immeubles et de terrains

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions que les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.